

Commune de Châteauneuf Val Saint Donat
Alpes de Haute Provence
Compte rendu conseil municipal du 30 novembre 2021

Présents : Frédéric DRAC, Patrice BARTOLUCCI, Simon ESTUBIER, Christine PAU, Bernard DEFIEZ, Marie-Cornélie GAILLAND, Donatien CONGY, Pascal DUVET, Thierry FRENDO

Absents représentés : Elodie BUSLIG représentée par Christine PAU

Absents : Adeline FIGUIERE, Sylvie VINAY

Secrétaire de Séance : Pascal DUVET

Le quorum étant atteint,

La séance est ouverte à 20H02 par Frédéric DRAC, Maire.

→ Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal : 25 octobre 2021.

→ Vote à l'unanimité

1. ONF PARTAGE EN NATURE SUR PIED

Une coupe est prévue en forêt communale parcelles 14, 17 et 18, et il y a lieu de décider de sa destination. Il est demandé à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de la coupe désignée, d'affecter au partage en nature sur pied entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestique.

Le partage est effectué par bénéficiaire autorisée. L'exploitation de la coupe sera réalisée par les bénéficiaires de l'affouage sous la garantie de trois habitants solvables choisis par le Conseil Municipal, à savoir : Donatien CONGY, Patrice BARTOLUCCI et Simon ESTUBIER.

Le délai de cette coupe est fixé au 15/05/2023. Passé cette date les affouagistes n'ayant pas terminé l'exploitation de leur lot, seront considérées comme y ayant renoncé.

→ Vote à l'unanimité

2. AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DU PRET RELAI – ACQUISITION DE LA REMISE MARTINET

La commune avait procédé à un emprunt sous la forme d'un prêt relai pour l'acquisition de la remise Martinet, d'un montant de 10 920 euros (hors intérêt).

La commune a perçu la subvention Fodac pour un montant de 10 560 €, il est proposé de procéder au remboursement anticipé du prêt relai établi auprès de la Caisse d'Épargne à hauteur de 10 952.76 € (montant intérêt inclus).

→ Vote à l'unanimité

3. DECISION MODIFICATIVE

VIREMENTS DE CREDIT BUDGET GENERAL M14

Fonctionnement :

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement + 11 000,00 €

Chapitre 022 : Dépenses imprévues - 11 000,00 €

OUVERTURE DE CREDIT M14

Investissement :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement + 11 000,00 €
Chapitre 16 : Art. 1641 : Emprunts en euros + 11 000,00 €

→ Vote à l'unanimité

4. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022 – DEPLACEMENT ET MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC ENTREE NORD DU VILLAGE

La commune se trouve dans l'obligation de déplacer les points lumineux d'éclairage public situés à l'entrée nord du village. Ces travaux, liés à l'enfouissement des lignes ENEDIS et ORANGE, dans le cadre d'une opération conduite par le SDE 04, imposent le changement de rive du réseau d'éclairage public.

Le montant de ces travaux est estimé à 15 885 € HT, la subvention est demandée à hauteur de 50% soit 7 942 €.

→ Vote à l'unanimité

5. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022 – REFECTION TOTALE PARTIE BASSE DU CHEMIN DU CLOS DE L'ANE SUITE A UN AFFAISSEMENT

Suite à un affaissement du chemin du clos de l'Ane, la commune se trouve dans l'obligation de réaliser en urgence une réfection totale de la partie basse de cette voirie. Les travaux prévus sont : Terrassement / Enrochement bétonné / Imprégnation bi-couches.

Le montant de ces travaux est estimé à 26 050 € HT, la subvention est demandée à hauteur de 50% soit 13 025 €.

→ Vote à l'unanimité

6. DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2022 – RENFORCEMENT DE LA CONDUITE PRINCIPALE EAU POTABLE

Afin d'assurer une distribution continue et sans baisse de débit pour les administrés, des conventions en terrains privés doivent être signés pour le passage d'une nouvelle conduite de renforcement en eau potable depuis le bassin de Saint Joseph jusqu'au chemin de la Carraire.

Le montant de ces travaux est estimé à 106 950 € HT, la subvention est demandée à hauteur de 20% soit 21 390 €.

→ Vote à l'unanimité

Questions diverses : NEANT

La séance est levée à 20h25.

Fait le 02 décembre 2021.

Le Maire,
Frédéric DRAC

